



Compte-rendu CSA exceptionnel DIRAG du 06 janvier 2025

Ordre du jour

1. Rappel des faits.....	1
2. Explications.....	1
3. Solutions envisagées.....	2
4. Actions prises.....	2

Notre délégation était composée de: Frédérique Gharès (DIRAG/PREVI), Marc Bisson (DIRAG/PREVI), Patrice Lestrade (DIRAG/TTI) en titulaires.

L'assistante sociale et l'ISST sont présents.

Le secrétariat de séance est assuré par la CFDT.

Ce csa exceptionnel se tient suite à la demande des représentants du personnel.

Un seul point est proposé, il concerne la sécurisation du site du Lamentin.

1. Rappel des faits

3 intrusions ont eu lieu sur le site du Lamentin en un peu moins de 3 mois :

- la première en octobre qui avait conduit la mise en place du 2^e poste à Desaix afin de pouvoir armer les 2 postes en repli,
- la deuxième, le 6 décembre sur le parking, à cette occasion les agents sur place ont constaté un défaut au niveau de la porte coté cuisine. Cela avait conduit à un droit de retrait des agents et les 2 nuits suivantes avaient été effectuées depuis Desaix le temps que l'ouvrier d'état fasse une réparation de fortune (loquet afin de bloquer la porte qui est normalement une issue de secours)
- le 26 décembre, nouvelle intrusion cette fois jusque dans la salle prévi, il a été raccompagné par le prévi en dehors du site. Tôt le matin, l'individu est revenu sur le parking.

2. Explications

Pour la direction, l'individu est entré par la porte principale qui était mal fermée.

Après des discussions tendues mais cordiales entre les représentants du personnel et la direction, il est reproché à la direction de ne pas avoir pris des nouvelles de l'agent, de ne pas l'avoir réorienté vers l'assistante sociale ou autres services compétents.

La direction reconnaît son erreur et fait un mea-culpa, elle avoue avoir repoussé la prise de contact.

Suite à ce dialogue, il est redit que Desaix est une solution de repli en cas de mauvais ressenti d'un agent.



3. Solutions envisagées

- Pour le bâtiment :
 - La direction va voir en termes de chiffrage pour changer les 3 portes ou à minima les sécuriser.
- Pour le parking :
 - Il y a la possibilité de rehausser le portail en posant des barbelés sur le dessus. Cela sera fait en interne avec l'ouvrier d'état.
 - Il y a la possibilité de mettre un éclairage avec détecteur de mouvement.
 - Instruire la possibilité de mettre un système de vidéo protection
- Pour les agents :
 - L'assistante sociale qui est présente va prendre contact avec l'agent qui était présent lors de la dernière intrusion.
 - Possibilité pour les agents de tenir la vacation à Desaix, la question se pose de savoir s'il faut laisser un agent seul au Lamentin si l'un veut aller à Desaix. Pour l'instant ils ont le choix (il y a eu le cas).
 - Interdire l'accès au parking aux personnels extérieurs.

4. Actions prises

1 – Faire intervenir un professionnel pour une expertise pour mieux sécuriser les 3 portes et demander un devis pour effectuer les solutions (alarme, fermeture...).

2 – L'assistante sociale prend contact avec l'agent.

3 – Demander une expertise pour la sécurisation du parking (vérification de la cloture, ronde de la PAF...)

4 – Faire poser du barbelé au niveau du portail par l'ouvrier d'état.

5 – Écrire les consignes pour le mode opératoire en cas d'armement de la vacation à Desaix (comment et quand prévenir la direction, TTI, les collègues...)

6 – Interdire l'utilisation du parking vis-à-vis des extérieurs.